

Conformément à l'article 64 du ROI, le groupe PTB demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour du Conseil communal du 16 décembre 2019.

Titre : INTERCOMMUNALES – ENODIA – Assemblée générale du 20 décembre 2019 – Ordre du jour – ajout d'un point.

Lors de la séance plénière du Parlement wallon du 13 novembre 2019, les partis politiques de la majorité comme le ministre des Pouvoirs locaux ont refusé de prendre position sur l'avenir des filiales de Nethys. La motivation de ce refus étant qu'il reviendrait au Conseil d'administration ainsi qu'à la Province et aux communes associées de prendre cette décision.

L'assemblée générale de décembre 2019 devrait normalement adopter un plan stratégique pour le futur. Or, celui-ci est absent de l'ordre du jour de l'A.G. de l'intercommunale. Vu les événements passés et en cours, et même si un plan stratégique ne saurait être adopté, les communes devraient néanmoins pouvoir se positionner sur les enjeux et sur les grandes orientations du futur pour notre intercommunale.

Les missions des filiales de Nethys étant d'intérêt général, il convient que la Province et communes associées se positionnent sur l'avenir de ces sociétés publiques. Nous avons besoin de donner un nouveau cadre à ces entités. Le manque de transparence et de démocratie dans la gestion de ces sociétés publiques a posé beaucoup de problèmes : des documents impossibles à se procurer, des rémunérations scandaleuses, une gestion plus proche de celle d'une grande entreprise privée que d'une société de mission d'intérêt général, des décisions de brader des biens publics dans le secret, etc. Le modèle de nos intercommunales doit changer en profondeur.

La situation impose de réfléchir sur un modèle nouveau, d'entreprise publique, avec des conseils d'administration dont la composition reflète les intérêts publics et garantisse le contrôle démocratique. Dans ces conseils pourraient être représentés des actionnaires publics, des représentants des associations d'usagers et de consommateurs, des représentants des travailleurs (organisations syndicales) et des citoyens qui pourraient être directement élus. Leurs réunions seraient publiques, retransmises à la télévision et sur internet et pour lesquelles on pourrait également consulter tous les documents de l'entreprise.

Nous avons besoin de démocratie et de transparence dans nos entreprises publiques. Par ce point, la Ville de Verviers demande donc l'ajout d'un point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'ENODIA de 20 décembre 2019 pour discuter de l'opportunité de transformer les filiales de Nethys en Entreprises Démocratiques Publiques (EDP).

Proposition de délibération :

1. Vu l'article L1523-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation,
2. Considérant que la Ville de Verviers est un actionnaire historique et un acteur du développement des intercommunales liégeoises,
3. Considérant que la Ville de Verviers est un actionnaire d'Enodia,
4. Considérant le rapport de la Commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner la transparence et le fonctionnement du Groupe PUBLIFIN,
5. Considérant les graves manquements à la transparence constatés dans le fonctionnement du Conseil d'administration de Nethys,
6. Considérant l'importance des missions d'Elicio, Voo et Win pour l'intérêt général.
7. Considérant le manque de transparence apporté par le montage des filiales Finanpart et Nethys qui ont permis la vente de sociétés publiques sans que la maison mère ne soit au courant,
8. Considérant le fonctionnement de filiales d'ENODIA comme des entreprises privées éloignées de leurs missions d'intérêt général,
9. Considérant que le modèle de l'intercommunale doit être modifié en profondeur, avec une orientation plus démocratique,
10. Considérant que des recommandations de la commission d'enquête PUBLIFIN n'ont toujours pas été mises en application sur la transparence des Conseils d'Administration,
11. Considérant les manquements qui ont permis aux anciens administrateurs de Nethys de tenter de partir avec 18 millions d'euros,
12. Considérant que les entreprises publiques qui ont le statut de société anonyme ou les sociétés publiques « autonomes » échappent au contrôle démocratique,
13. Considérant que la composition du conseil d'administration des Entreprises Démocratiques Publiques reflète les intérêts publics et garantit le contrôle démocratique,
14. Considérant l'existence de sociétés publiques comme Sacramento Municipal Utility District (SMUD) qui fournit de l'électricité à plus de 1,4 millions d'habitants aux Usa, et qui émit directement ses représentants,
15. Considérant que le patrimoine public d'ELICIO est incontestablement un des axes principaux d'une politique énergétique du futur,
16. Considérant le vaste courant en Europe mais aussi dans d'autres régions du monde pour pousser les pouvoirs publics à reprendre la main sur la production d'énergie et à diriger la transition énergétique comme en Allemagne avec des sociétés comme Stadtwerke München,

LE CONSEIL COMMUNAL,

Par ... voix pour, ... voix contre et ... abstention,

ARRÊTE que :

La Ville de Verviers demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'Enodia du 20 décembre 2019 visant à évaluer l'opportunité de transformer les filiales de Nethys en Entreprises Démocratiques Publiques.